

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Subvention DETR/DSIL aires de jeux Sada, Ouangani, Chiconi, Tsingoni et M'tsangamouji

Séance du 12 octobre 2022

2^{ème} convocation

Délibération n° 67

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 10

Absents : 30

Votants : 13

- dont « pour » : 13

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 08/10/ 2022 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, dans les locaux de la 3CO le mercredi 12 octobre 2022 à 16 heures.

Présents :

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ATTIBOU Zainati, IBRAHIMA Saïd Maarifa, MADI OUSSENI Mouhamadi, MOUHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mouhamadi Moindjie, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, SAID Mariame, YSSOUMAIL Ahamadi.

Absents :

BOINA M'ZE salim, CHANRANI Daoudou, SAID-SOUFFOU Soula, AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, BOINAHERY Ibrahim, MDALLAH Anlamati, AMBDI Youssouf, CHANFI Bibi, ABDOU COLO Nassuhati, BOINAIDI Habachia, ABDALLAH Houssamoudine, ABDALLAH Oidhuati, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, , MROIVILI MOILIM Amina, ABDOU Mohamed, Mohamed Zainaba, ABDOURAHAMANE Céline, Bacar Soilihi Inchat, Adam Ahmed, BOURA Zaounaki Fatima, Issoufi Ramadan, Madi Fatima, NOUDJOUR Madi Assani, Siaka Ahamada, MOHAMED Bacar, SOUMAÏLI Mhamadi, YSSOUFI Chaïdati, Abdou Fatima,

Absents représentés :

BOINA M'ZE Salim représenté par ABDOU ELHOIDE Dhatia,

CHANRANI Daoudou représenté par IBRAHIMA SAID Maarifa,

SAID-SOUFFOU Soula représenté par MROIVILI Mouhamadi Moindjie

Secrétaire de séance : ABDOU ELOIHIDE Dhatia

Le président rappelle que s'agissant d'une 2^{ème} convocation, le conseil communautaire peut valablement délibérer sans condition de quorum (articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du CGCT).

La Préfecture a lancé, le 3 janvier 2022, l'appel à projets commun « Dotation d'équipement des territoires ruraux » (DETR) et « Dotation de soutien à l'investissement public local » (DSIL) pour l'année 2022.

Considérant que les travaux de réalisation d'aires de jeux font partie des objectifs prioritaires fixés (Priorité 4 Aménagement des espaces publics) et des opérations éligibles à l'appel à projets commun « Dotation d'équipement des territoires ruraux » (DETR) et « Dotation de soutien à l'investissement public local » ;

Considérant qu'en l'état actuel des études et des connaissances en possession de la 3CO, les travaux programmés s'élèvent à un montant total estimé à 1 903 728.51€ au stade APD.

Considérant le plan de financement prévisionnel ci-après :

Dépenses	Montants	Recettes	Montants	%
Aires de jeux Sada	614 517.66€	Etat	1 522 982.81€	80
Aires de jeux Chiconi	234 485.05€	Autofinancement	68 534.23€	3.6
Aires de jeux Ouangani	274 791.30€			
Aires de jeux M'tsangamouji	494 691.50€	FACTVA	312 211.47€	16.4
Aires de jeux Tsingoni	285 243.00€			
Total	1 903 728.51€	Total	1 903 728.51€	100

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil communautaire,

Décide

- D'émettre un avis favorable à la réalisation de ces aires de jeux,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel du projet.
- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter une subvention au titre de l'appel à projets commun « Dotation d'équipement des territoires ruraux » (DETR) et « Dotation de soutien à l'investissement public local » (DSIL) d'un montant de 1 522 982.81€ HT (soit 80 % des dépenses estimées).
- D'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents afférents à cette demande de subvention ainsi que ceux nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 12/10/2022

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Signé par : Saïd Maanrifa IBRAHIMA
Date : 14/10/2022
Qualité : Président

